

DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

*Centre Paul Roubier*

CHARTRE DES FORMATIONS  
MODALITES ET MOYENS PEDAGOGIQUES ET  
D'ENSEIGNEMENT



[WWW.PAULROUBIER.COM](http://WWW.PAULROUBIER.COM) | [INFO@PAULROUBIER.COM](mailto:INFO@PAULROUBIER.COM)



# INTRODUCTION

La présente charte précise la mission, les valeurs et les principes pédagogiques du Centre Paul Roubier. Elle sert de référence pour la conception, la réalisation et l'évaluation des formations du Centre.

# NOTRE MISSION

Issu d'une longue tradition d'enseignement et de recherche en propriété intellectuelle à Lyon, le Centre Paul Roubier a pour mission « de développer et approfondir l'étude, l'enseignement et recherche en matière de propriété industrielle, littéraire et artistique et en matière de droit de la concurrence ».

Il est un acteur clé de la formation professionnelle et de la recherche en matière de protection de l'innovation, à Lyon et au-delà.

En tant que centre de formation, il répond depuis plus de 50 ans aux besoins des filières de la propriété industrielle et de l'innovation.

Cette mission est assurée au travers de formations pensées avec les professionnels, destinées à former des ingénieurs et techniciens des services de propriété industrielle d'entreprises, de cabinets de conseils en propriété industrielle et d'Offices de propriété industrielle ; des juristes et assistants juridiques de services de propriété industrielle d'entreprises, de cabinets de conseils en propriété industrielle, d'avocats, d'Offices de propriété industrielle ; des personnels des administrations (magistrature, douanes, police...) ; des personnels des services commerciaux des entreprises ; et des conseils en stratégie d'entreprise.



Deux prestigieux directeurs du Centre : Jacques Azéma, professeur émérite de l'université de Lyon III, directeur honoraire du centre Paul Roubier († 2022), et Yves Reinhard, professeur à la Faculté de droit de l'université de Lyon III et avocat, photographiés en 2010.



# NOS VALEURS

Le Centre est engagé dans une démarche d'amélioration continue de son organisation et de ses prestations.

Le Centre de formation respecte les valeurs suivantes:

- ✚ Les clients sont au coeur de toutes les prestations de formation et les services fournis sont en cohérence avec les besoins exprimés et les objectifs définis par le Centre avec les professionnels concernés au sein de son Conseil d'administration, représentatif des partenaires du Centre, agissant en tant que Conseil scientifique et de perfectionnement.
- ✚ Le respect individuel des clients est garanti par le développement de relations personnalisées, par le respect de la confidentialité des données et par la primauté octroyée aux participants dans toute démarche pédagogique.
- ✚ Les prestations pédagogiques sont évaluées dans le but d'améliorer en permanence la qualité des services.
- ✚ Le Centre s'engage à développer une stratégie de collaboration vis-à-vis de ses clients, partenaires et prestataires au sein de l'institution, mais également à l'extérieur de celle-ci ; ce partenariat se traduit par la participation à des formations, congrès, colloques, et diverses manifestations relatives à la protection de l'innovation, extérieures au Centre.
- ✚ Le Centre cherche à intégrer systématiquement l'utilisation des nouvelles technologies dans le cadre de ses formations, mais également dans les projets de développement avec ses partenaires.
- ✚ Le Centre est géré dans un esprit clients-prestataires et dans une perspective de maîtrise des coûts.
- ✚ Les chargés de formation sont choisis pour leur expertise et pour leur expérience en formation continue et en pédagogie des adultes: ils répondent avec expertise aux sollicitations des clients et des prestataires.

# NOS PRINCIPES PEDAGOGIQUES

## QUALITE

- ✚ Mettre en oeuvre des offres de formation en tenant compte des caractéristiques de l'adulte apprenant.
- ✚ Faire intervenir des chargés de formation réputés pour leur expertise dans les domaines concernés.
- ✚ Contribuer à la qualité en veillant à une utilisation optimale des ressources.
- ✚ Générer des mesures d'amélioration issues des évaluations.

## RECHERCHE

- ✚ Encourager la conception de dispositifs et la mise en oeuvre de processus innovants.
- ✚ Promouvoir les nouvelles technologies.
- ✚ Veiller à l'évolution de l'ingénierie de formation.

## PARTENARIAT ET RESEAU

- ✚ Renforcer les synergies interprofessionnelles et interinstitutionnelles.

## DEONTOLOGIE ET ETHIQUE

- ✚ Pratiquer les règles déontologiques et d'éthique de la formation, notamment l'engagement professionnel.
- ✚ le respect de la confidentialité des données et des secrets d'affaires.
- ✚ le respect des valeurs institutionnelles et individuelles.



La salle Caillemer de l'université de Lyon III (conférences)



# MODALITES ET MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

La Centre Paul Roubier s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire.

## LIEU DES STAGES

Les modules de formations sont répartis en journées complètes. Ils se déroulent :

- ✚ Dans des salles adaptées au sein de la Chambre de Commerce et d'industrie de Lyon, au sein de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et, le cas échéant, dans les salles adaptées de nos partenaires/
- ✚ Nous pouvons également nous déplacer en entreprise.
- ✚ En distanciel synchrone (FOAD), au travers d'une plateforme de visioconférence (Skype, Hangout, Meet, Zoom...), au moyen d'un partage d'écrans.

## PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le Centre Paul Roubier peut recevoir des stagiaires en situation de handicap.

Les formations se déroulent alors, si nécessaire, dans le bureau d'accueil PMR de la Chambre de commerce de Lyon, situé 20, rue de la Bourse, 69002 Lyon.

Une possibilité de suivi de formation en distanciel (via un logiciel de vidéoconférence – Zoom) et de façon synchrone et/ou asynchrone peut être mise en place le cas échéant.

Des emplacements de stationnement réservés aux PMR se situent à proximité de nos salles de formation.

Si vous êtes en situation de handicap ou souhaitez des aménagements particuliers, merci de contacter dès que possible notre référent handicap, ou le secrétariat du Centre pour évaluer ensemble vos besoins et voir quelles solutions sont envisageables, avec les partenaires du Centre, pour vous accompagner ou vous orienter.

Notre référent handicap est M. Pascal KAMINA, [info@paulroubier.com](mailto:info@paulroubier.com)

## MATERIEL ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Lors des formations en présentiel, le formateur dispose du matériel de formation nécessaire :

- ✚ La connexion Internet.
- ✚ Les supports papiers.
- ✚ Le matériel de présentation (projection écran).

Les stagiaires peuvent apporter leur ordinateur portable s'ils désirent prendre des notes de cette façon.



# SUITE...

## DEROULEMENT DES FORMATIONS

Nos formations sont effectuées en petit nombre (de 5 à 20 en principe). Une projection écran est toujours assurée.

### EN AMONT DE LA FORMATION

- ✚ Pour certaines formations, des petits tests, questionnaires ou analyses des besoins sont transmis aux stagiaires afin que le formateur puisse construire une formation en adéquation avec son public
- ✚ Dans tous les cas, un audit téléphonique préalable nous permet de déterminer et fixer la meilleure approche pédagogique pour atteindre une qualité de formation optimale.

### EN DEBUT DE JOURNEE

Chaque stagiaire reçoit une pochette de formation contenant :

- ✚ Le livret d'accueil du stagiaire.
- ✚ Le programme de la journée et du module.
- ✚ Un support durant toute la formation : liens vers des sites Internet relatifs au sujet, sources à récupérer, sitographie et/ou bibliographie, annexes des cours.
- ✚ Un suivi de formation et des échanges entre le formateur et les participants sont proposés

### EN FIN DE JOURNEE

Un point est effectué sur ce qui a été vu et en fonction des retours stagiaires le prochain cours est adapté.

### EN FIN DE FORMATION

- ✚ Une évaluation des connaissances acquises est faite.
- ✚ Selon les formations, un accès à un document partagé comprenant des ressources autour de la formation est offert (ces ressources peuvent également être adressées par email).
- ✚ Dans le cadre de la démarche d'amélioration continue du Centre, un questionnaire d'évaluation est adressé à l'entreprise cliente ou au financeur et au formateur.

### TROIS MOIS APRES LA FORMATION

- ✚ Sur accord du stagiaire, un appel téléphonique ou un contact par email a lieu afin de faire le point sur ce qui a été transmis durant la formation, afin de voir l'intégration dans leur pratique et recueillir leur retour de terrain, si le besoin est comblé et savoir si d'autres besoins sont apparus.



# SUITE...

## MOYENS D'ENCADREMENT

### Vis-à-vis du stagiaire :

- + Livret d'accueil du stagiaire.
- + Évaluation à chaud en fin de formation avec et sans le formateur pour laisser la possibilité de dire les écarts et les difficultés rencontrées.
- + Pour un support pédagogique, le(a) stagiaire pourra contacter nos formateurs par email à [info@paulroubier.com](mailto:info@paulroubier.com) et une réponse sera apportée dans les 48h.

### Vis-à-vis des formateurs :

- + Point en amont de la formation avec restitution du besoin client.
- + Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation sur les autres journées en fonction de l'évolution pédagogique.
- + Évaluation à chaud en fin de formation, dans le cas d'un formateur extérieur, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés.
- + Évaluation à froid effectuée auprès du stagiaire avec transmission au formateur pour analyse et dans un but d'évolution continue.
- + Débriefing sur l'analyse et proposition de modification si nécessaire.

## RUPTURES DE PARCOURS

La convocation rappelle l'ensemble des éléments permettant d'assurer la présence du stagiaire. Un tour de table en début de formation du formateur permet de mesurer les attentes des participants. En cas d'absence ou de retard important, le formateur prévient le service administratif pour prise de contact avec l'employeur.

Un accompagnement complémentaire sera proposé en cas de retard ou d'impossibilité d'assister à une ou plusieurs formations, sous forme de rattrapage (entretien individuel, communication et commentaire des documents distribués) ou d'adaptation des modalités de formation (mise en place du distanciel, si possible).

## TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Les réclamations peuvent être adressées à la direction du Centre ou au responsable pédagogique. Le Centre s'engage à en accuser réception et à répondre dans les délais les plus brefs.

La procédure applicable aux réclamations est la suivante :

- + Le Client est tout d'abord invité à préciser et à détailler sa réclamation par écrit.
- + Le Client est ensuite informé du déroulé du traitement de sa demande.
- + Dans la mesure du possible, une action corrective est proposée.
- + Les réclamations font l'objet d'une consignation. Le Centre s'engage à les prendre en compte afin d'améliorer ses prestations.

DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

*Centre Paul Roubier*

*SOUS LE PATRONNAGE DE :*

- *L'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI)*
- *La Compagnie Nationale des Conseils en Propriété Industrielle (CNCPI)*
- *Le Centre d'Études Internationales de la Propriété Industrielle de Strasbourg (CEIPI)*
- *Groupe Français de l'Association Internationale pour la Protection de la Propriété Industrielle (AIPPI)*

*CENTRE PAUL ROUBIER*

*3, place de la Bourse, 69002 Lyon*

*Tel. 04 78 33 07 08*

*[www.paulroubier.com](http://www.paulroubier.com)*